

# La pêche à pied, la coque

## Une espèce : la coque commune

La coque (nom latin *cerastoderma edule* - ancien nom *cardium edule*) est sans aucun doute le coquillage le plus pêché avec la moule, par la pêche à pied de loisir. C'est également, avec la palourde, l'espèce phare de la pêche à pied professionnelle.



C'est un mollusque lamellibranche (bivalve) filtrant l'eau de mer pour respirer (photo 1) et se nourrir d'où la trace du siphon à la surface du sable. D'une durée de vie d'environ trois ans et pouvant atteindre, dit-on, 5 à 6cm, la coque se complaît dans les zones sablo-vaseuses, assez haut sur l'estran, ce qui permet de la pêcher même par marée de faible coefficient. Il faudra toutefois bien vérifier le classement sanitaire du lieu de pêche (A et B : pêche possible – C et D : pêche de loisir interdite). Les gisements de coques peuvent être très importants (baie de Somme, baie des Veys, baie du Mont St-Michel, Loire-Atlantique...) et il arrive souvent qu'une surpopulation soit la cause d'une grande mortalité (Dragey-Tombelaine en baie du Mont St-Michel il y a quelques années).

La taille réglementaire nationale a été fixée à 2,7 cm par arrêté du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche du 29 février 2008. Cependant, dans les départements possédant un arrêté spécifique pêche de loisir, sa taille peut être différente (3 cm dans la Manche par exemple). La pêche peut se pratiquer toute l'année sauf sur les gisements classés qui font l'objet d'une réglementation particulière où la pêche de loisir est soumise aux mêmes règles que la pêche professionnelle (se renseigner au bureau des Affaires Maritimes). La limitation journalière de capture est variable d'un

département à l'autre, en général 5 kg (100 kg pour la pêche professionnelle). Quant aux engins autorisés, là encore, il y a quelques différences selon les départements : le râteau est interdit en Loire-Atlantique. Par contre, la griffe à dents semble être autorisée partout.

### Techniques de pêche

Evidemment la technique la plus utilisée quand elle est permise, consiste à ratisser bêtement le sable. On sent très bien le coquillage sur les dents du râteau ; reste à le ramasser et à le mettre dans le panier. Mais, comme toujours, il vaut mieux pratiquer une pêche « douce » qui a l'avantage de ne détruire ni l'estran ni le dos et qui est beaucoup plus intéressante notamment pour les enfants. On recherchera donc les deux petits trous (voir photo 1) qui trahissent la présence du coquillage qui souvent laisse échapper un jet d'eau à l'approche du pêcheur. L'idéal est de posséder une fourche à 2 doigts recourbés qui permet de se saisir de la coque sans avoir à se baisser (technique utilisée pour la praire). Il arrive souvent que l'on aperçoive la coque à moitié enfouie (photo 2) mais il faut



s'abstenir de prendre celles qui sont posées sur le sable qui peuvent être malades. Un panier en osier ou en grillage sera conseillé pour la récolte ; il permet de bien brasser les coques dans l'eau de mer pour les débarrasser de leur sable toujours désagréable sous la dent. Si besoin, on pourra les faire dégorger une nuit au frais dans une eau salée et on les relavera plusieurs fois avant la cuisson qui peut se faire comme pour les moules. On peut également décortiquer les coques et s'en servir dans une omelette ou poêlées avec du riz.

### Ses ennemis

Il y en a de multiples. Citons entre autres le bigorneau perceur (pourpre petite pierre) qui fait un trou dans la coquille pour dévorer la coque et la dorade dont les dents viennent à bout de l'animal (la coque entière est un excellent appât pour la dorade et décortiquée pour le tacaud). Certains vers comme le lanice (photo 3) lorsqu'ils prolifèrent, finissent par étouffer les coques.



### Autres appellations

Hénon, énon, rigadot, rigadeau, coque de Genêt, rigadel, rigadelle (source IFREMER).

Jean Lepigouchet

CPAGranville - 50

Photos : Jean Lepigouchet

